

Opérations et services bancaires

**ENTREPRISES
IMMOBILIER
PROFESSIONNEL**

Conditions et Tarifs
au 1^{er} octobre 2011

Clientèle gérée en Centres d'Affaires



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

Chers Clients,

Vous trouverez dans cette brochure les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des Entreprises (gérées en centres d'affaires) et de l'Immobilier Professionnel (Promoteurs, Constructeurs, Aménageurs, Lotisseurs et Investisseurs), à compter du 1^{er} octobre 2011.

Les commissions et tarifs lorsqu'ils sont soumis à la TVA, sont exprimés en euros hors taxes ou en pourcentage hors taxes. Les opérations assujetties à la TVA (au taux en vigueur de 19,6 % au 01/08/2011) sont signalées par un renvoi.

Vous pouvez retrouver ces informations sur notre site
www.caisse-epargne.fr*

Sélectionnez "Ile-de-France" puis "Tarifs" (en bas de page)
puis "Conditions et tarifs des services bancaires applicables aux
Entreprises et à l'Immobilier Professionnel."

Certaines opérations ne figurent pas dans cette brochure. Nos chargés d'affaires se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

En vous remerciant de votre confiance et de votre fidélité.

Didier Ferrand

Directeur Commercial
de la Banque
du Développement Régional.

* Frais selon fournisseur d'accès.

SOMMAIRE

GERER VOS OPERATIONS COURANTES

LES CARTES	p 4
LES OPERATIONS COURANTES	p 5
LES SERVICES DE BANQUE A DISTANCE	p 6
LE CASH MANAGEMENT	p 8
LES AUTRES SERVICES	p 8
LES OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES	p 9
LES PRINCIPALES DATES DE VALEUR	p 10

FINANCER VOS BESOINS DE TRESORERIE ET VOS INVESTISSEMENTS

LES CREDITS D'EXPLOITATION	p 11
LES CREDITS D'INVESTISSEMENT	p 11
LES GARANTIES SUR CREDIT	p 12
LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	p 12

OPTIMISER ET DIVERSIFIER VOS PLACEMENTS

COMPTE-TITRES ET OPCVM	p 13
------------------------------	------

PROTEGER ET ANTICIPER VOTRE DEVELOPPEMENT

LES ASSURANCES	p 14
L'INGENIERIE SOCIALE	p 14

FACILITER VOS OPERATIONS AVEC L'ETRANGER

LES OPERATIONS DE CHANGE	p 15
LES VIREMENTS INTERNATIONAUX	p 15
LES COMPTES EN DEVISES	p 16
LE PORTEFEUILLE ETRANGER	p 16
LE CREDIT DOCUMENTAIRE IMPORT/EXPORT	p 17
LA LETTRE DE CREDIT STAND BY IMPORT/EXPORT	p 18
LES GARANTIES POUR L'IMPORT ET L'EXPORT	p 19
LES FRAIS ANNEXES	p 19

L'IMMOBILIER PROFESSIONNEL

p 20

ACCOMPAGNER VOTRE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET VOS PROJETS D'EFFICACITE ENERGETIQUE

p 20

LEXIQUE

p 22

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

p 24

Renvois

- (1) Sous réserve de commercialisation.
- (2) Cette prestation est soumise à TVA au taux en vigueur (19,6% au 01/08/2011).
- (3) Certains services associés à la carte peuvent être soumis à TVA.
- (4) En % du montant.
- (5) Voir lexique p.22.

LES CARTES

■ LES COTISATIONS CARTES

► Les cartes de paiement

Carte Visa Business Gold 124 €/an

Carte Visa Business :

→ A débit immédiat 34,90 €/an

→ A débit différé 43,80 €/an

Service E-Carte Bleue (achats sur Internet) 13,20 €/an

► La carte Global Affaires

Cotisation par titulaire :

→ Carte Visa Affaires 50 €/an

→ Carte Visa Gold Affaires 120 €/an

Abonnement au service Global Affaires :

→ Entreprise 150 €/an

→ Espace maison Mère 100 €/an

Services optionnels de l'offre Global Affaires^[5] nous consulter

■ LES OPERATIONS PAR CARTE

► Les retraits d'espèces par carte (frais par retrait)

→ En euros, dans un pays de la zone Union Européenne :

● aux distributeurs d'une Caisse d'Epargne **GRATUIT**

● aux distributeurs d'une autre banque :

- pour les clients détenteurs d'une carte
Visa Business Gold ou Global Affaires **GRATUIT**

- pour les clients détenteurs d'une carte Visa Business
..... 3 retraits gratuits/mois
..... au-delà 0,90 €/retrait

→ En devises à l'étranger hors zone Euro^[4] :

● aux distributeurs 2,80% + min. 3,20 €

● aux guichets d'une agence 2,80% + min. 6,25 €

► Les paiements par carte (carte émise par votre Caisse d'Epargne)

→ En euros, dans un pays de la zone Union Européenne ... **GRATUIT**

→ En devises ou en euros hors zone Euro
(frais par opération)^[4] 2,80% (max. 6,25€)

■ LES OPERATIONS DIVERSES LIEES A LA CARTE

Demande de réédition de code confidentiel 7,10 €

Restitution de carte capturée par un distributeur
(oubli, anomalie technique, erreur code...) **GRATUIT**

Modification temporaire du plafond de retrait/paiement
de la carte bancaire 18,25 €

Remplacement d'une carte avant échéance prix de la carte

LES OPERATIONS COURANTES

■ LA VIE DU COMPTE

Ouverture de compte courant **GRATUIT**

Frais de tenue de compte non rémunéré 70 €/trim.

Frais de tenue de compte rémunéré 100 €/trim.

Forfait de compte Grandes Entreprises^[1] nous consulter

Envoi de ticket d'agios avec arrêté périodique **GRATUIT**

Echelle d'intérêts sur demande spécifique 15 €

► Les relevés de compte

→ Mensuel **GRATUIT**

→ Bimensuel 3,15 €/trim.

→ Décadaire 5,55 €/trim.

→ Hebdomadaire 7,95 €/trim.

→ Journalier 33,60 €/trim.

Délivrance d'un RIB/RICE **GRATUIT**

Frais de clôture de compte courant 78 €

■ LES COMMISSIONS *

Commission de mouvement^[5]
(calculée en % sur les opérations au débit du compte) 0,25% max.

Commission de plus fort découvert^[5]
(calculée sur le plus fort découvert en valeur sur la période) 0,06%

Commission de dépassement de découvert^[5]
(commission appliquée lorsque l'autorisation de découvert est dépassée) 2%

Commission d'immobilisation sur découvert^[5] 1%

■ LES CHÈQUES

Renouvellement automatique
avec retrait chéquier en centre d'affaires **GRATUIT**

Frais d'envoi d'un chéquier en pli recommandé
avec AR (frais postaux inclus TTC/envoi) à la demande 7,56 €

Frais d'émission de chèque de Banque en euros 10,50 €

Prestation Grands Remettants^[1] nous consulter

► Fabrication/édition

→ Chéquiers spéciaux nous consulter

→ Lettre-chèques nous consulter

→ Carnets de remises de chèques personnalisés **GRATUIT**

■ LES VIREMENTS EN EUROS SUR LA ZONE SEPA TRAITÉS EN CENTRE D'AFFAIRES

Réception d'un virement en provenance d'une banque
adhérente SEPA^[5] **GRATUIT**

Emission d'un virement :

→ Occasionnel ou permanent vers un compte
Caisse d'Epargne en France **GRATUIT**

→ Occasionnel vers un autre établissement bancaire en
France ou vers une banque adhérente SEPA^[5] 3,20 €/virement

* Taux annuel avec arrêté trimestriel.

→ Permanent vers un autre établissement bancaire en France ou vers une banque adhérente SEPA⁽⁵⁾ 1,05 €/virement

Modification d'un ordre de virement permanent vers un autre établissement bancaire en France ou vers une banque adhérente SEPA⁽⁵⁾ 1,05 €

Emission de virement de Trésorerie ou compensé (valeur Jour) 13,90 €

Prise en charge d'une liste de virements "papier" 10 €

Pour les virements en devises et hors zone SEPA (toutes devises), consulter la tarification sur les virements internationaux p.16 de cette brochure.

■ LES PRELEVEMENTS

Frais de mise en place d'une autorisation de prélèvement externe au profit de tout autre organisme (EDF, Trésor Public,) **GRATUIT**

Demande de correction de domiciliation 7,50 €

■ LES EFFETS DE COMMERCE (LETTRE DE CHANGE / BILLET A ORDRE)

Les effets à l'encaissement - Support papier :

→ Par remise 5 €

→ Commission par effet 4 €

Avis de sort 14,50 €

Effet prorogé, réclamé, non domicilié, restitué, changement de domiciliation, recherche de domiciliation 20 €

Les effets à payer - Domiciliation d'un effet **GRATUIT**

Bon à payer par opération manuelle 15 €

■ LES ESPECES

Versement d'espèces au guichet ou au DAB de la Caisse d'Epargne **GRATUIT**

Livraison et collecte de fonds nous consulter

LES SERVICES DE BANQUE A DISTANCE

■ LE SERVICE DE BANQUE A DISTANCE AVEC DIRECT ECUREUIL INTERNET PRO

Abonnement à des services de Banque à Distance 24h/24 par Internet (avec ou sans option bourse), 20 €/mois

(hors frais de communication selon fournisseur d'accès Internet)

Emission d'un virement en euros, occasionnel ou permanent, vers un autre établissement bancaire en France ou vers une banque adhérente SEPA⁽⁵⁾ **GRATUIT**

Mise en place d'un échéancier **GRATUIT**

Emission d'un virement de trésorerie ou compensé (valeur jour) 5 €

■ L'ECHANGE DE DONNEES INFORMATISEES AVEC DATALIS

Echange de données informatisées (EDI) par télétransmission et/ou par Internet, abonnement à la Convention DATALIS, sens Client/Banque (transmission d'ordres de virements, de virements de trésorerie, de prélèvements, de remises LCR/BOR⁽⁵⁾, de bons à payer LCR/BOR⁽⁵⁾) et Banque/Client (relevés de compte, relevés d'impayés, relevés de LCR⁽⁵⁾) :

→ E-remises 40 €/mois

→ EBICS T⁽⁵⁾ et TS⁽¹⁾⁽⁵⁾ 40 €/mois

→ ETEBAC 40 €/mois

→ SWIFTNet File Act⁽⁵⁾ nous consulter

(hors frais de communication selon fournisseur d'accès Internet)

Frais de remise (coût à la ligne) :

→ Virement y compris SEPA⁽⁵⁾ 0,20 €

→ Virement de trésorerie 5 €

→ Prélèvement 0,25 €

→ TIP⁽⁵⁾ (Hors coût façonnier) 0,20 €

→ LCR⁽⁵⁾ 0,40 €

Relevé de compte **GRATUIT**

Frais de virement émis impayé **GRATUIT**

Frais de prélèvement émis impayé ou TIP⁽⁵⁾ émis impayé (coût à la ligne) 10 €

Frais de LCR⁽⁵⁾ impayée (coût à la ligne) 14,50 €

■ LA CERTIFICATION ELECTRONIQUE⁽²⁾

Abonnement Certiceo (engagement contractuel pour une durée de 3 ans) 80 €/an

■ **ALERTE ECUREUIL⁽¹⁾** 5 €/mois

■ L'EQUIPEMENT MONETIQUE

Demande d'adhésion au centre de paiement par carte bancaire **GRATUIT**

Frais de recherche d'une facturette 30 €

Duplicata carte de domiciliation⁽²⁾ 7 €

► Terminal de paiement électronique

→ Frais d'installation/maintenance - Location⁽²⁾ nous consulter

→ Frais de résiliation⁽²⁾ nous consulter

→ Frais de chargement de logiciel privatif (American Express...) ⁽²⁾ nous consulter

→ Paiement en N fois sans frais⁽¹⁾⁽²⁾ nous consulter

► Monéo (arrêt de commercialisation)

→ 1^{ère} option : Commission d'affiliation forfaitaire 60 €/an

→ 2^{ème} option : Commission d'encaissement (% du montant d'achat) 0,50 %

► **Système de paiement sécurisé par Internet** nous consulter

► **Commission sur flux carte bleue** nous consulter

LE CASH MANAGEMENT

■ LE PLACEMENT AUTOMATISE DE TRESORERIE

Integral CASH TRESORERIE nous consulter

■ LA CENTRALISATION DE TRESORERIE

Integral CASH POOLING nous consulter

LES AUTRES SERVICES

■ LA RECHERCHE DE DOCUMENTS

Forfait de frais de recherche simple de documents :
(y compris 1 exemplaire photocopié)

→ Document inférieur à 5 ans 13,10 €/doc

→ Document supérieur à 5 ans 16,75 €/doc

Historique d'opérations sur demande 4,05 €/historique

Photocopie d'un document 0,50 €/doc

Confirmation d'un virement 15,75 €

Envoi d'une télécopie 0,80 €/page

Demande de duplicata pour paiement par carte 17 €

Recherche d'extrait K-Bis ⁽²⁾ 10 €

■ LES OPERATIONS JURIDIQUES

Révocation de procuration ⁽²⁾ 40,60 €

Information aux commissaires aux comptes ⁽²⁾ 120 €

Attestation de comptes sequestre Article 55 ⁽²⁾ 15 €

Attestation de non fusion de comptes ⁽²⁾ 15 €

Attestation d'augmentation de capital ⁽²⁾ 50 €

Autres attestations nous consulter

■ LE SERVICE SECUREXPRESS

Adhésion au service ⁽³⁾ 51 €/an

Assurance "recette-dépôt" Securexpress nous consulter

Demande de cassette supplémentaire ⁽²⁾ 26 €/Cassette

Perte de cassette ⁽²⁾ 46 €

Carte Securexpress ⁽²⁾ **GRATUIT**

Carte Securexpress complémentaire ⁽²⁾ 8,10 €/an

Refabrication Carte Securexpress ⁽²⁾ 8,10 €

■ LA LOCATION DE COFFRE

Location et prestation de coffre-fort ⁽²⁾ nous consulter

Service web coffre ⁽²⁾ nous consulter

LES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES

■ LES INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Commission d'intervention ⁽⁵⁾ 8,50 €/opération
(dans la limite d'un plafond journalier de 25,50 €)

► Les rejets de chèques

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (frais dossier, commission intervention, lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire, frais d'envoi en recommandé de la lettre d'injonction, lettre d'information préalable à rejet, frais chèque impayé, déclaration BDF, frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire, blocage de provision, délivrance d'un certificat de non-paiement, frais de mainlevée de l'interdiction bancaire) :

→ Chèque ≤ 50 € 30 €

→ Chèque > 50 € 50 €

(dans la limite d'un plafond journalier de 100 €)

► Les rejets sans provision ou contestés

Forfait de frais par virement émis rejeté
(dont commission d'intervention) 5 €

Forfait de frais par rejet pour défaut de provision
(dont commission d'intervention) :

→ Prélèvement Montant du prélèvement dans la limite de 20 €
(dans la limite d'un plafond journalier de 40 €)

→ Traite / effet à payer 18,25 €

► Les incidents sur effets de commerce (lettre de change, billet à ordre)

Impayé sur effet à l'encaissement
(hors récupération des frais de protêts éventuels) 14,50 €

Paiement d'un effet sur compte insuffisamment provisionné 14,50 €

■ LES OPPOSITIONS

► Frais d'opposition sur

→ Révocation d'une échéance de prélèvement 15 €

→ Retrait de consentement sur une autorisation de prélèvement 15 €

→ Chèque 15 €

→ Chéquier (ou série de chèques) 21,30 €

→ Carte (perte ou vol) 15 €

→ Carte (pour usage abusif) 33,05 €

→ Carte Securexpress ⁽¹⁾⁽²⁾ 17,60 €

Frais par avis à tiers détenteur ou par saisie attribution,
saisie conservatoire 83,65 €

Opposition administrative 10% du montant (max. 83,65€)

LES PRINCIPALES DATES DE VALEUR

■ LES CHEQUES*

Remise de chèque.....	date de comptabilisation de la remise + 1 J
Païement par chèque.....	1 J avant la date de règlement interbancaire
Délai d'indisponibilité** sur remise de chèque sur compte courant.....	10 J

■ LES VIREMENTS*

Virement émis.....	J
Virement reçu.....	J

■ LES PRELEVEMENTS*..... J

■ LES EFFETS DE COMMERCE (LETTRE DE CHANGE / BILLET A ORDRE)

Remise d'effet :

→ Sauf bonne fin > 7 J ouvrés avant la date d'échéance.....
.....4 jours calendaires après échéance

→ Crédit après encaissement :
> 7 J ouvrés avant la date d'échéance.....
.....4 jours calendaires après échéance

< 7 J ouvrés avant la date d'échéance.....
.....date de remise + 10 J

Païement d'un effet.....	J - 1
Date de valeur d'escompte.....	J

■ LES PAIEMENTS PAR CARTE BANCAIRE

Débit Immédiat.....	J
---------------------	---

Débit Différé :

→ Date d'arrêté de compte***..... le dernier jour du mois
→ Date de valeur****..... le 4 du mois suivant
→ Date de débit des factures*****..... le 4 du mois suivant

*J en Jour ouvré.

**Délai pendant lequel la Caisse d'Epargne peut refuser une avance sur le chèque remis à l'encaissement. La mise à disposition des fonds ne préjuge pas du dénouement des opérations d'encaissement.

***Date à laquelle la Caisse d'Epargne arrête le cumul des factures du client enregistrées dans leur ordre chronologique.

****Date de référence servant au calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs.

*****Date à laquelle la Caisse d'Epargne débite le compte du client du montant total des factures cumulées depuis le dernier débit. A cette date, le solde du compte doit être suffisamment provisionné pour permettre le débit.

La gamme des financements proposée par la Caisse d'Epargne Ile-de-France répond à l'ensemble de vos besoins. Nos chargés d'affaires se tiennent à votre disposition afin de définir la solution la mieux adaptée au financement de vos projets ou de votre cycle d'exploitation.

LES CREDITS D'EXPLOITATION

■ LES DECOUVERTS

Taux d'intérêts débiteurs.....	Taux de base CE +6%
(Taux de base Caisse d'Epargne : 6,60% au 01/08/2011)	
Frais de mise en place ⁽⁴⁾	1% (min.30 €)
Frais de renouvellement ⁽⁴⁾	0,3% (min.150 €)

■ L'ESCOMPTE D'EFFETS DE COMMERCE

Date de valeur d'escompte.....	J
Nombre minimum de jours d'escompte pour le calcul des intérêts.....	10 jours ouvrés
Taux d'intérêts.....	nous consulter
Montant minimum des intérêts perçus pour escompte.....	5,10 €
Commission d'endos ⁽⁴⁾	0,60 %

■ LES MOBILISATIONS DE CREANCES PROFESSIONNELLES (LOI DAILLY)

Mise en place de la Convention.....	50 €
Commission :	
→ Par bordereau.....	50 €
→ De notification.....	16 €
→ De prorogation.....	14 €
→ Par facture cédée.....	14 €
→ De mise en impayé.....	20 €
Lettre de relance sur Dailly non réglée.....	20 €
Main levée de notification.....	50 €

LES CREDITS D'INVESTISSEMENT

Frais de dossier :

→ Concours Moyen et Long Terme⁽⁴⁾.....1% (min. 150 €)
→ Crédit bail mobilier..... nous consulter

Décompte de remboursement anticipé.....	17,25 €
Edition d'un nouveau tableau d'amortissement.....	17,25 €

Désolidarisation de prêt entre co-emprunteurs /
dénonciation d'engagement de caution..... 355,25 €

LES GARANTIES SUR CREDIT

Organisme de caution
(OSEO, Compagnie Européenne de Garantie
et Cautions) nous consulter

Gage :

- De l'outillage et du matériel 50 € + frais réels
- Sur véhicule 50 € + frais réels

Nantissement :

- D'un fonds de commerce 100 € + frais réels
- De parts sociales 100 € + frais réels
- De compte de titres financiers 100 € + frais réels
- D'assurance vie - décès 100 €

Information annuelle des cautions (par caution et par crédit) 45 €

Commission sur aval de traites / an^[4] 2% (min. 100 €)

Promesse d'affectation hypothécaire 100 €

Mainlevée totale ou partielle
(avec ou sans remboursement de prêt) 81,20 € + frais réels

LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE*

Frais de dossier
→ acte standard ** 50 €

→ acte sur mesure *** nous consulter

Commission de risque^[4] 2% (min. 100 €)

Mainlevée totale ou partielle 50 €

*Il s'agit des garanties émises par la Caisse d'Epargne : cautions bancaires, garanties à première demande,...

**Selon modèle Caisse d'Epargne.

***Après prise en compte des modifications demandées par le client

La Caisse d'Epargne Ile-de-France vous propose une large gamme de produits adaptée à vos besoins et à votre horizon de placement. Livret A, Bon de caisse, Compte à terme, Certificat de dépôt négociable, OPCVM, Actions, Obligations, Part sociale, Placement ISR et Epargne solidaire.

COMPTES-TITRES ET OPCVM

■ LE COMPTE-TITRES

Ouverture d'un compte titres **GRATUIT**

Clôture d'un compte titres **GRATUIT**

Relevé ponctuel de portefeuille^[2] 8,10 €

► Dépôt de titres non cotés

→ Frais de constitution de dossier^[2] 203 €

→ Acte de gestion
(Opération Sur Titres, détachement, dividende)^[2] 60,90 €/acte

► Transfert de compte titres

→ Vers une autre Caisse d'Epargne^[2] **GRATUIT**

→ Vers un autre établissement^[2] 111,65 €

■ LES DROITS DE GARDE

► Portefeuille composé uniquement des valeurs du réseau Caisse d'Epargne (Emprunts et OPCVM)

→ par comptes-titres jusqu'à 1 500 €^[2] 8,10 €/an

→ par comptes-titres > 1 500 €^[2] 23,35 €/an

► Portefeuille composé d'autres titres que ceux du réseau Caisse d'Epargne

→ Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille
au 31/12 de chaque année selon le barème suivant
(min. de perception de 25 €/an) :

(Seules les valeurs externes sont prises en compte dans le calcul)

• Jusqu'à 38 000 €^{[2][4]} 0,21 %

• Au-delà de 38 000 €^{[2][4]} 0,12 %

→ Commission fixe par ligne^[2] 4,15 €

Compte sans position au 31/12 de l'année écoulée^[2] 15,25 €/an

■ LES FRAIS SUR ORDRE DE BOURSE ACTIONS / OBLIGATIONS

► Opération ferme sur le marché au comptant

→ En agence - taux de courtage^[4] 1,44% (min. 15,85 €)

→ Par Internet - taux de courtage^[4] 0,35% (min. 7,90 €)

Les opérations sur bourse étrangère nous consulter

(Hors fiscalité éventuellement applicable en sus)

Ordre annulé ou non exécuté (hors Internet) 9,85 €

■ LES OPCVM

Souscription OPCVM du réseau Caisse d'Epargne nous consulter

Souscription OPCVM autres réseaux 31 € + frais d'émetteur
(Forfait pour certains OPCVM)

Rachat OPCVM du réseau Caisse d'Epargne
hors FCP garanti ou à promesse

GRATUIT

LES ASSURANCES

■ LES ASSURANCES MOYENS DE PAIEMENT

Assurance moyens de paiement Pro Plus (perte ou vol) * 20,30 €/an

■ **LES ASSURANCES SUR PRÊT** nous consulter

■ **L'ASSURANCE HOMME CLÉ** nous consulter

L'INGENIERIE SOCIALE

■ **L'EPARGNE SALARIALE** nous consulter

Box Office nous consulter

Offre Intéressement⁽¹⁾ nous consulter

■ L'ASSURANCE COLLECTIVE

Indemnité de Fin de Carrière nous consulter

La Retraite Article 83 nous consulter

■ LES TITRES DE SERVICES

Chèques de table nous consulter

CESU Domalin nous consulter

CA DO Chèques nous consulter

* Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

LES OPERATIONS DE CHANGE

■ LE CHANGE MANUEL - ACHAT / VENTE DE DEVICES

Commission de change nous consulter

■ LE CHANGE SCRIPTURAL (POUR LES COMPTES EN DEVICES)

Commission de change⁽⁴⁾ 0,05 % (min. 8,15 €)

LES VIREMENTS INTERNATIONAUX

Frais d'intervention 25,40 €

Confirmation d'émission de virement 15,75 €

■ LES VIREMENTS EMIS EN DEVICES ET HORS ZONE SEPA (TOUTES DEVICES)*

► Virement

Y compris chèque de banque en devises, paiement par chèque à l'étranger

Frais proportionnels calculés par tranche :

● 1^{ère} tranche jusqu'à 61 000 €⁽⁴⁾ 0,10 % (min. 19,30 €)

● 2^{ème} tranche au-delà de 61 000 € et jusqu'à 122 000 €⁽⁴⁾ 0,05 %

● 3^{ème} tranche au-delà de 122 000 €⁽⁴⁾ 0,025 %

Commission de change (en supplément)⁽⁴⁾ 0,05 % (min. 8,15 €)

Frais de correspondant sur l'international 25 €

■ LES VIREMENTS REÇUS EN DEVICES OU HORS ZONE SEPA (TOUTES DEVICES)*

Frais par virement 12,20 €

Commission de change (en supplément)⁽⁴⁾ 0,05 % (min. 8,15 €)

* Sous réserve de communication des codes BIC⁽⁵⁾ et IBAN⁽⁶⁾. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. En l'absence des ces deux codes, le traitement des opérations ne sera pas effectué.

LES COMPTES EN DEVISES

■ LES COMPTES EN DEVISES

Ouverture de compte.....	GRATUIT
Frais de tenue de compte.....	20 €/trim.
Envoi de relevés (périodicité mensuelle).....	GRATUIT
Clôture de compte.....	GRATUIT

■ LES COMPTES A TERME EN DEVISES..... nous consulter

LE PORTEFEUILLE ETRANGER

■ L'ENCAISSEMENT DE CHEQUES ETRANGERS

Commission de service (par chèque émis à l'encaissement) ⁽⁴⁾	0,10%
(avec un min. de perception de 14,30 € et un max. de 49 €)	
Frais de dossier (par remise d'une même devise payable sur un même pays).....	5 €
Commission de change (en supplément) ⁽⁴⁾	0,05 % (min. 8,15 €)
Impayé sur facture.....	50 €

■ L'ENCAISSEMENT LIBRE ET DOCUMENTAIRE IMPORT

► Encaissement Libre Import

→ Commission de présentation	
● Papier.....	40 €
● GIGA TRADE.....	30 €
→ Commission de paiement ⁽⁴⁾	
● Papier.....	0,15% (min. 30 € - max. 150 €)
● GIGA TRADE.....	0,10% (min. 25 € - max. 150 €)

► Encaissement Documentaire Import

→ Commission de paiement ⁽⁴⁾	
● Papier.....	0,20% (min. 60 € - max. 150 €)
● GIGA TRADE.....	0,15% (min. 50 € - max. 100 €)
→ Commission supplémentaire :	
(acceptation, prorogation, présentation supplémentaire, impayés, avis de sort)	
● Papier.....	40 €
● GIGA TRADE.....	20 €
→ Commission d'effet en souffrance ⁽⁴⁾	
● Papier ou GIGA TRADE.....	0,05% (min. 30 € - max. 150 €)

■ L'ENCAISSEMENT LIBRE ET DOCUMENTAIRE EXPORT

► Encaissement Libre Export

→ Commission de présentation - Papier.....	21 €
→ Commission d'encaissement - Papier ⁽⁴⁾	0,15% (min. 16 € - max. 100 €)
→ Commission supplémentaire (acceptation, prorogation, présentation supplémentaire, impayés, avis de sort) - Papier.....	40 €

► Encaissement Documentaire Export

→ Commission de paiement - Papier ⁽⁴⁾	0,20% (min. 45 € - max. 100 €)
→ Commission supplémentaire (acceptation, prorogation, présentation supplémentaire, impayés, avis de sort) - Papier.....	40 €

LE CREDIT DOCUMENTAIRE IMPORT / EXPORT

■ LE CREDIT DOCUMENTAIRE IMPORT

→ Commission d'ouverture sur crédit documentaire irrévocable / trimestre indivisible ⁽⁴⁾	
● Papier.....	0,25% (min. 100 €)
● GIGA TRADE.....	0,25% (min. 60 €)
→ Commission de modification (forfait)	
● Papier.....	85 €
● GIGA TRADE.....	50 €
→ Commission de levée de document ⁽⁴⁾	
● Papier.....	0,125% (min. 85 €)
● GIGA TRADE.....	0,063% (min. 40 €)
→ Commission de prorogation ou d'augmentation du montant du crédit / trimestre divisible ⁽⁴⁾	
● Papier.....	0,25% (min. 90 €)
● GIGA TRADE.....	0,25% (min. 50 €)
→ Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé / mois ⁽⁴⁾	
● Papier.....	1,12% (min. 90 €)
● GIGA TRADE.....	1,12% (min. 50 €)
→ Frais de dossier complexe (majoration).....	70 €
→ Frais d'irrégularités.....	80 €

■ LE CREDIT DOCUMENTAIRE EXPORT

Transmission de lettre crédit / papier.....	60 €
Préavis - papier.....	55 €
Commission de notification ⁽⁴⁾ :	
→ Papier crédit docu export < 1 500 000 €.....	0,10% (min. 90 €)
→ Papier crédit docu export ≥ 1 500 000 €.....	0,05%
Commission de confirmation - papier.....	sur devis
Commission de levée de documents - papier ⁽⁴⁾	0,15% (min. 100 € - max. 200 €)
Commission d'acceptation ou de paiement différé / mois - papier ⁽⁴⁾	0,125% (min. 90 €)
Commission de modification - papier.....	70 €
Frais d'escompte.....	10 €
Frais d'irrégularités - papier.....	80 €

LA LETTRE DE CREDIT STAND BY IMPORT / EXPORT

■ LETTRE DE CREDIT STAND BY IMPORT

- Commission d'ouverture sur crédit documentaire irrévocable / trimestre⁽⁴⁾
 - Papier..... 0,25% (min. 100 €)
- Commission de modification
 - Papier..... 85 €
- Commission de prorogation ou d'augmentation du montant du crédit / trimestre indivisible⁽⁴⁾
 - Papier..... 0,25% (min. 90 €)
- Commission de paiement⁽⁴⁾
 - Papier..... 0,15% (min.20 € - max. 120 €)
- Frais de dossier complexe / majoration - papier ou GIGA TRADE 80 €
- Frais supplémentaire acte urgent / majoration - papier ou GIGA TRADE..... 50 €

■ LETTRE DE CREDIT STAND BY EXPORT

- Commission de notification⁽⁴⁾
 - papier crédit docu export < 1 500 000 € 0,10% (min. 90 €)
 - papier crédit docu export ≥ 1 500 000 € 0,05%
- Commission de modification - papier..... 80 €
- Commission d'encaissement - papier⁽⁴⁾ 0,10% (min. 10 €- max. 60 €)

LES GARANTIES POUR L'IMPORT ET L'EXPORT

Commission d'engagement / trimestre indivisible papier ⁽⁴⁾	1,75% (min.50 €)
Commission de modification - papier.....	90 €
Frais d'acte simple - papier.....	80 €
Frais d'acte complexe / majoration - papier	80 €
Frais supplémentaire acte urgent / majoration - papier	50 €

LES FRAIS ANNEXES

Frais de courrier ⁽²⁾	10 €
Frais de courrier express ⁽²⁾	30 €
Frais de Téléx / Swift	40 €

Une équipe dédiée vous accompagne dans la mise en œuvre de vos opérations immobilières et le financement de vos projets complexes :

- crédit court terme,
- crédit moyen et long terme,
- engagement par signature.



nous consulter

ACCOMPAGNER VOTRE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET VOS PROJETS D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Une équipe dédiée, en partenariat avec les filiales spécialisées du groupe, vous accompagne dans la mise en œuvre de vos projets :

- de collecte et de valorisation de Certificats d'Economies d'Energie,
- de Contrat de Performance Energétique,
- de réalisation de Bilan Carbone,
- liés aux Energies renouvelables.

N'hésitez pas à consulter votre Chargé d'Affaires.

Définitions non-contractuelles.

BIC (Bank Identifier Code)

Ce code est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

BOR

Billet à Ordre Relevé

CODE RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne)

Code permettant en France d'identifier les coordonnées bancaires d'un client Caisse d'Epargne.

Le RICE comporte le nom du titulaire du compte, le nom de la Caisse d'Epargne, le code établissement, le code guichet, le numéro du compte et la clé de contrôle. Désormais y figurent également les codes IBAN et BIC. Il peut être communiqué par le client à tous ses débiteurs ou créanciers pour permettre l'enregistrement automatique des opérations (virements, prélèvements, TIP) sur son compte.

CHEQUE

Moyen de paiement normalisé avec lequel le titulaire (tireur) d'un compte donne l'ordre à son banquier (tiré) de payer au bénéficiaire du chèque la somme inscrite sur celui-ci.

La provision doit être disponible lors de l'émission du chèque et maintenue jusqu'à sa présentation.

CHEQUE DE BANQUE

Chèque émis par une banque à la demande du client, dont le montant immédiatement débité du compte est ainsi garanti. Les chèques de banque sont souvent exigés pour le règlement d'achats importants.

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

COMMISSION DE MOUVEMENT*

Commission proportionnelle calculée sur le montant des opérations de débit enregistrées sur le compte. Sont exonérés tous les montants débiteurs générés par la Caisse d'Epargne (remboursement d'emprunt, agios...) ainsi que les virements internes de compte à compte.

COMMISSION DE PLUS FORT DECOUVERT*

Rémunération de la banque pour l'immobilisation de capitaux que lui impose la possibilité pour le titulaire du compte d'utiliser sans préavis son découvert. Cette commission se calcule sur le plus fort découvert en valeur de chaque mois.

COMMISSION D'IMMOBILISATION SUR DECOUVERT*

Commission calculée sur la somme des soldes débiteurs en valeur, lorsque le compte présente un solde constamment débiteur sur le trimestre.

COMMISSION DE DEPASSEMENT DE DECOUVERT*

Ce sont des intérêts perçus en plus des intérêts débiteurs, lorsque votre compte est en dépassement de son autorisation. Ils sont calculés sur la partie des découverts dépassant l'autorisation.

DAB

Distributeur Automatique de Billets.

DATE DE VALEUR

Date de référence qui sert au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs.

DECOUVERT DU COMPTE

Position d'un compte de dépôt lorsque son solde est négatif. Cette situation peut avoir été contractualisée (autorisation de découvert) préalablement ou non par le banquier.

EBICS T - TS (Electronic Banking Internet Communication Standard) T (Transport sans signature jointe) - TS (Transport avec signature jointe)

Protocole de communication bancaire hautement sécurisé.

EDI

Echange de Données Informatisées.

EEE (Espace Economique Européen)

Pays membres de l'UE (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

IBAN (International Bank Account Number)

Ce numéro est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

IFU

Imprimé Fiscal Unique, déclaration récapitulative, obligatoire et annuelle des intérêts de créances de toute nature.

INCIDENT DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple : dépassement de découvert autorisé).

CALCUL DES INTERETS DEBITEURS ET DETERMINATION DU TAUX EFFECTIF GLOBAL (T.E.G)

Le calcul des intérêts se fait en appliquant le taux convenu (indiqué aux conditions particulières de compte-courant) au solde débiteur majoré éventuellement des commissions.

Si aucun taux d'intérêt n'a été convenu, l'ensemble des sommes dues au titre du découvert (intérêts + commission sur le plus fort découvert + commission de dépassement) sera égal au maximum autorisé par la loi (Articles L.313-3 et suivants du code de la consommation).

Le montant des intérêts est obtenu comme suit :

Somme de tous les soldes débiteurs

x par leur durée en jours

x par le taux d'intérêt conventionnel

365 ou 366 jours (selon l'année civile)

LCR

Lettre de Change Relevée

SEPA (Single Euro Payments Area)

Le SEPA correspond à l'espace unique de paiement en Euros. La zone SEPA comprend les 27 pays de l'Union Européenne plus l'Irlande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

SWIFT Net

Réseau privé sécurisé pour les échanges de communication bancaires.

TIP

Titre International de Paiement

* Les commissions sont prélevées trimestriellement et font l'objet d'une communication à la clientèle.

EN CAS DE PROBLEME SUR LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE COMPTE,

VOTRE CENTRE D'AFFAIRES SE TIENT A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS INFORMER ou prendre en compte une réclamation. C'est à lui que vous devez vous adresser pour toute demande relative aux produits et services proposés à la clientèle.

EN CAS DE DESACCORD,

sur la réponse ou la solution qui vous a été apportée, vous pouvez transmettre votre réclamation :

par écrit : Caisse d'Épargne d'Ile-de-France
Service Relations Clientèle
26, 28 rue Neuve Tolbiac - CS 91344
75 633 Paris Cedex 13

par internet : www.caisse-epargne.fr* (région Ile-de-France)
rubrique "Contacts" - "Service Relations Clientèle"

par téléphone : 09 69 36 27 38** (** appel non surtaxé)

EN DERNIER RECOURS,

vous pouvez saisir par écrit le médiateur de la Caisse d'Épargne qui vous fera connaître sa position sous deux mois.

Retrouvez l'adresse sur www.caisse-epargne.fr* (région Ile-de-France) rubrique "Contacts" - "Service Relations Clientèle".

Pour toute information complémentaire,

N'hésitez pas à contacter :

Votre Chargé d'Affaires
Caisse d'Épargne Ile-de-France

www.caisse-epargne.fr*

Sélectionnez "Ile-de-France"

*Frais selon fournisseur d'accès

Retrouvez toute votre actualité sur
www.decideursenregion.fr* / Ile-de-france



Ce document réalisé par la CAISSE D'ÉPARGNE ILE-DE-FRANCE participe à la protection de l'environnement. Il est imprimé sur papier promouvant la gestion durable des forêts par QUEST IMPRESSIONS EUROPE agréée Imprim'Vert. N° de chaîne de contrôle FCBA/07-00826

Conditions et Tarifs

1^{er} octobre 2011



Entreprises & Immobilier professionnel

Clientèle gérée en Centres d'Affaires

www.caisse-epargne.fr *

www.decideursenregion.fr *

Ile-de-France

* Frais selon fournisseur d'accès



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28 rue Neuve Tolbiac - CS 91344 - 75633 PARIS CEDEX 13. Banque Coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier - Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital de 1 157 868 380 Euros - 382 900 942 RCS Paris - Siège social : 19 rue du Louvre, 75001 Paris - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 005 200.

09/2011 - Ref. 07-00.000-877